

La guerre est déclarée pour huit classes à Le Vaud

Education De vives tensions secouent l'association scolaire de l'Esplanade. La Commune de Bassins mène la fronde contre le projet d'extension du collège voisin.



Les huit classes supplémentaires en construction seront utiles pour accueillir une partie des 270 élèves scolarisés dès août prochain sur le site de Le Vaud.

Image: Jean-Paul Guinnard/Image d'illustration

Un comité de direction accusé de manquer d'honnêteté intellectuelle. Un syndic accusé en retour par la présidente dudit comité de tenir des propos mensongers dans la presse. L'ambiance était électrique, jeudi soir, au Conseil intercommunal de l'Association scolaire de l'Esplanade (AISE), qui gère les bâtiments de l'établissement basé à Begnins.

Au centre du conflit, on retrouve le projet de huit classes modulaires sur le site scolaire de Le Vaud. Didier Lohri, bouillonnant syndic de Bassins, qui prône de longue date une extrême rigueur financière, estime que la répartition des coûts pour leur construction et ensuite leur fonctionnement ne respecte pas les statuts de l'AISE. Avec sa Commune, esseulée dans ce combat au sein d'une association qui en compte neuf autres, il ne manque aucune occasion pour remettre en doute la validité du projet. Il en a fait la démonstration jeudi soir.

PUBLICITÉ



pour les petits creux (entre deux)

inRead invented by Teads

«La méthode de financement est injuste et inique, notait au sortir de la séance Didier Lohri, les mains tremblant de nervosité. Et je ne supporte pas les injustices. Je n'ai plus confiance en les politiques locaux qui mènent ce projet.» Le syndic de Bassins, qui a quitté la présidence de l'AISE en 2013 (*lire ci-*

Par Raphaël Ebinger 05.05.2015

Histoire mouvementée

Ces dernières années, l'histoire de l'AISE a été ponctuée de plusieurs épisodes qui ont fait couler beaucoup d'encre. En 2009, Didier Lohri en devient le président dans ce qui ressemble à un putsch. Le candidat officiel du comité directeur, un municipal de Burtigny, est battu. Certaines communes soutiennent le syndic de Bassins pour faire barrage à l'onéreux projet d'un nouveau collège à Begnins.

L'extension du collège de l'Esplanade est alors revue drastiquement à la baisse. Ce qui provoque des tensions cette fois-ci entre la Direction des écoles et les autorités politiques, dont les vues sont divergentes. Le dialogue entre les deux instances est rompu. Ce qui provoque la démission du directeur de l'établissement en 2010.

En 2013, Didier Lohri se retire de la présidence et du comité directeur, où le climat est devenu délétère au fil des mois. Le syndic de Bassins n'est plus en odeur de sainteté auprès de ses collègues et préfère redevenir simple délégué.

Cet hiver, un groupe citoyen emmené par une habitante de Saint-George s'oppose à la construction des huit classes modulaires de Le Vaud. Il lance un référendum intercommunal qui échoue au stade de la récolte des signatures

Articles en relation

Référendum contre des salles de classe mobiles à Le Vaud

Ecole Un groupe de citoyens lance une action contre l'installation de huit éléments modulaires pour accueillir les écoliers. Ils

contre), n'a d'ailleurs pas hésité à pousser l'affaire sur le terrain juridique en faisant opposition à la construction de ces locaux lors de la mise à l'enquête, puis en recourant contre la levée de son opposition par la Municipalité de Le Vaud. Il motivait son action notamment par le manque de structures parascolaires sur le site de Le Vaud, entre autres. La Cour de droit administratif et public vient de le débouter, ne lui reconnaissant pas la qualité de recourir. Le chantier aurait ainsi subi un certain retard avant que le Tribunal cantonal ne lève l'effet suspensif lié à la procédure judiciaire.

Menace de dissolution

Un ralentissement qui n'a finalement pas mis en danger le calendrier serré des travaux. Ce qui a pu avoir d'autres conséquences pour les protagonistes. En effet, l'hiver dernier, la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a appelé au calme les autorités de l'AISE. Elle a même menacé de dissoudre l'association si les conflits devaient empêcher la bonne marche des chantiers en cours. Les querelles au sein de l'association ne doivent pas mettre en péril la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement, a soutenu la magistrate, qui ne souhaite pas commenter l'affaire aujourd'hui.

«La dissolution représenterait une mesure extrême, explique pour sa part Pierre Jaccard, directeur général adjoint de l'Enseignement obligatoire, et seul le Conseil d'Etat aurait la compétence de prendre une telle décision. Pour nous, l'important est que les élèves disposent des infrastructures nécessaires à l'enseignement. Il revient aux communes en charge de les construire et de s'organiser entre elles pour le faire dans le cadre fixé par la législation.» En clair, qu'importe comment les communes s'y prennent, tant que les infrastructures suivent. Ce qui sera le cas à Le Vaud, où les huit classes supplémentaires seront terminées pour la rentrée d'août prochain, comme prévu.

Episodes à venir

«Tous nos problèmes ont pour origine le syndic de Bassins», résume Claudine Vanat-Gachet, la présidente du comité directeur de l'association. La municipale de Duillier précise aussi que le Conseil intercommunal accepte toujours à une large majorité les préavis présentés, signe de confiance des communes envers le comité directeur. Elle assure donc que la bonne marche de l'association n'est pas remise en question. «M. Lohri a son interprétation des choses, mais il n'est suivi par personne. Il n'y a donc pas de blocage.»

Pour l'instant tout du moins. En effet, si plus aucun obstacle ne se lève devant le chantier des classes modulaires de Le Vaud, il en sera autrement pour d'autres dossiers à traiter ces prochains mois. Le bras de fer promet de se poursuivre entre Didier Lohri et le reste des communes de l'AISE sur le renouvellement des statuts. Ceux-ci doivent rapidement être modifiés pour être en phase avec la nouvelle donne Harmos. Une équipe travaille dessus depuis une année et aucune date n'est avancée quant à leur présentation à l'assemblée des délégués. La gestion des UAPE sera une pierre d'achoppement, promet Didier Lohri, qui entend défendre un autre principe qui lui est cher: l'autonomie communale. Le malaise n'est pas près de se dissiper (24 heures)

(Créé: 05.05.2015, 19h29)

remettent en cause le financement du projet.

Plus...

Par Natacha Rossel 20.12.2014

Echec du référendum contre l'école de Le Vaud

Le Vaud Les opposants à l'installation de locaux modulaires pour agrandir le site scolaire ont récolté 529 signatures. Il leur en fallait plus du double **Plus...**

Par Raphaël Ebinger 19.01.2015